AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
St- an prolongée 31130 BALMA - (Tél. 24.06.51)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- BULLETIN TECHNIQUE N° 177 (23ème envoi de 1980) -

15 octobre 1980

/ LES TRAITEMENTS D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS /

1.- Vergers d'arbres à fruits à pépins :

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

En 1980, la tavelure du pommier en particulier s'est développée de façon importante dans d'assez nombreux vergers. Nous rappelons que cette maladie, de même que la tavelure du poirier, se conserve essentiellement dans les feuilles mortes contaminées, sous la forme de périthèces. On peut limiter la formation de ces derniers en accélérant la décomposition des feuilles par un traitement apportant 5 kg/hectolitre d'azote de l'urée (produit titrant 46 % d'azote à raison de 12 kg à l'hectolitre) :

- soit au tout début de la chute des feuilles, en utilisant de 1 000 à 1 200 l à l'hectare,
- soit après la chute des feuilles en traitant le sol.

FEU BACTERIEN DU POIRIER

La prospection systématique des vergers de la Circonscription "MIDI-PYRENEES" en 1980 s'est à nouveau révélée négative. Néanmoins, par mesure de précaution, il est conseillé d'appliquer, à titre préventif, dès le début de la chute des feuilles un traitement cuprique à la dose de 500 grammes de cuivre métal à l'hectolitre sur tous les poiriers.

PSYLLE DU POIRIER

Seulement dans les vergers fortement envahis, traiter par une belle journée et en mouillant bien les arbres avec l'un des produits suivants :

- décaméthrine (DECIS) à 1,75 g de m.a./hl,
- fenvalérate (SUMICIDIN) à 10 g de m.a./hl,
- perméthrine (AMBUSH, PERTHRINE) à 8,75 g de m.a./hl.

2.- Vergers d'arbres à fruits à noyau :

CORYNEUM (Pêchers, nectarines, pavies)

Dans les vergers où l'on observe des attaques de ce champignon, appliquer vers la fin de la chute des feuilles un produit cuprique, une bouillie bordelaise de préférence.

FUSICOCCUM AMYGDALI (Chancre du pêcher)

Dans les vergers atteints, appliquer pendant le cours et jusqu'à la fin de la chute des feuilles l'un des produits suivants :

- bénomyl (BENLATE) à 50 g de m.a./hl,
- carbendazime (BAVISTINE) à 50 g de m.a./hl,
- thiophanate méthyl (PELT) à 70 g de m.a./hl.

L'adjonction de 1 % d'huile minérale blanche augmente la persistance d'action des produits. Effectuer une à trois applications suivant le régime des pluies durant cette période.

.../...

P232

MALADIES BACTERIENNES (*Cerisiers, pruniers*)

Contre les maladies à Pseudomonas syringae et à Pseudomonas mors-prunorum, appliquer au cours de la chute des feuilles, une bouillie cuprique à la dose de 250 g de cuivre métal à l'hectolitre.

/ CULTURES LEGUMIERES /

TRAITEMENT DU SOL AVANT UNE CULTURE DE MELONS

Au cours et peu après la levée, les jeunes plants de melon sont fréquemment l'objet d'attaques de taupins *(vers fil de fer)*, notamment lorsque la culture est réalisée sur une défriche de prairie naturelle ou temporaire ou sur une luzernière de plus de trois ans.

A l'heure actuelle, le procédé de lutte le plus efficace et le plus économique est le traitement insecticide du sol à l'époque où l'on prépare la terre pour les futures cultures de melon, c'est-à-dire au cours de l'automne.

Employer un produit à base de lindane à raison de 1,500 kg de matière active à l'hectare. Cette substance est douée d'une grande persistance d'action mais peut se révéler phytotoxique si la dose est trop élevée. En conséquence, il y a lieu de réaliser l'épandage avec le plus grand soin pour éviter de surdoser *(recouvrement du passage de l'épandeur par exemple)*.

La dispersion de l'insecticide dans le sol doit être aussi parfaite que possible. Incorporer le produit en pulvérisation, à raison de 500 litres de bouillie à l'hectare au minimum.

AIL - POURRITURE BLANCHE

Rappelons que la rotation culturale aussi longue que possible demeure la meilleure précaution pour limiter les risques d'attaques importantes de cette maladie. En outre, il est conseillé d'enrober les caïeux avec l'un des produits suivants, afin d'éviter les contaminations précoces :

- iprodione (ROVRAL) à 150 g de m.a./quintal de caïeux,
- vinchlozoline (RONILAN) à 150 g de m.a. /quintal de caïeux.

*
* *
*

RESULTATS DES CONCOURS ORGANISES EN 1980 POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DU MILDIOU ET DU BLACK-ROT DE LA VIGNE

I - MILDIOU

SECTEUR n° 1

1er : M. ALARY Henri, PUECH DU TARN, MONTANS - 81600 GAILLAC.
2ème : M. ROUZIES Raymond, CANTEPERLIC - 81600 GAILLAC.

SECTEUR n° 2

1er : M. NOUAILLES Pierre, BEAUSOLEIL - 82000 MONTAUBAN.
2ème : M. BREIL Armand, LIZAC - 82200 MOISSAC.

SECTEUR n° 3

1er : M. FEZAS André, BRENA LANNEPAX - 32190 VIC FEZENSAC.
exaequo 2ème : M. IZAUTE Gérard, LELIN LAPUJOLLE - 32400 RISCLE.
exaequo 2ème : M. BOURROUSSE Paul, JOUENHAUT, LARROQUE ST SERNIN - 32410 CASTERA VERDUZAN.

SECTEURS n°4 - 5 et 6

Pas de concurrents.

SECTEUR n° 7

1er : M. AGUIE Lucien, MARAVIELLE - 81400 CARMAUX.

SECTEURS n° 8 et 9

Pas de concurrents.

-=-

II - BLACK-ROT

SECTEUR n° 1

1er : M. MALLE Georges, ST LAURENT - 81600 GAILLAC.
2ème : M. ESTABES Camille, ST URCISSE - 81800 RABASTENS.

SECTEUR n° 2

Pas de concurrents.

SECTEUR n° 3

1er : M. FEZAS André, BRENA LANNEPAX - 32190 VIC FEZENSAC.
exaequo 2ème : M. GESSLER André, PANJAS - 32110 NOGARO.
exaequo 2ème : M. DUCRUC Henri, CAZENEUVE - 32800 EAUZE.

SECTEURS n° 4 et 5

Pas de concurrents.

SECTEUR n° 6

1er : M. SOULAYRES René, DOUELLE - 46140 LUZECH.

SECTEURS n° 7 - 8 et 9

Pas de concurrents.

-=-

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Le Directeur-Gérant : J. THIAULT.
C.P.P.A.P. n° 532 A.D.
Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

7233